

LA GAZETTE

DE LARDIERS

UN LIEN ENTRE LES ÉLU.E.S ET LES VILLAGEOIS.E.S.

JUIN 2026



Édito

Le 15 mars dernier, vous avez été 67 (soit 42,95%), à nous avoir fait confiance, à vous être déplacés et à avoir voté pour notre unique liste.

Nous vous en remercions chaleureusement.

Néanmoins nous notons que la participation et le nombre d'exprimés sont faibles par rapport aux élections municipales passées.

156 Inscrits	100 votants	67 exprimés	56 abstentions	28 nuls	5 blancs
--------------	-------------	-------------	----------------	---------	----------

Désintérêt ? Mécontentement ? Quelle qu'en soit la raison nous ne pouvons que prendre en compte ce résultat et tout faire pour essayer de vous satisfaire, de vous intéresser à la politique municipale et de vous redonner confiance.

Cette Gazette est la première de notre mandat. Comme nous l'avons écrit dans la profession de foi elle est ouverte à toutes et tous et nous attendons vos articles sur les sujets qui vous font plaisir, que vous souhaitez partager. **Les sujets sont libres.**

Si vous souhaitez la recevoir par mail vous pouvez faire parvenir votre adresse à l'adresse ci-dessous.

Sinon vous avez la possibilité d'aller sur le [site](#) de la Commune. Toutes les [Gazettes](#), depuis 2015, peuvent être lues et téléchargées et [tous les textes écrits en bleu](#) sont des liens pour accéder directement aux divers sites ou pour adresser un mail.

Pour l'envoi d'articles ou pour tout renseignement concernant la Gazette : lagazettelardiers@gmail.com

Le site de Lardiers (lardiers04.fr) va évoluer. Celles et ceux qui le souhaitent pourront donner leur adresse mail et/ou leur numéro de portable à Jennifer, à la mairie, afin d'être informés des dernières actualités, conseils municipaux, coupures (eau, électricité), activités, loisirs, Gazette...

Prenez le temps de le visiter et n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits.

De nombreuses informations y figurent déjà. Mais que pourrions nous faire pour le rendre plus attractif, pour que vous ayez envie de le consulter, pour qu'il devienne un vrai moyen de communication ? Nous attendons vos suggestions.

Bonne lecture et belle découverte à toutes et à tous !

Le Conseil Municipal

Composition, délégations et commissions du conseil municipal.

Robert Usséglio	Maire. Délégué titulaire : communauté de communes.
Charles Usséglio	1er Adjoint Délégué titulaire : au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable Plateau d'Albion (SMAEP). Délégué suppléant : communauté de communes. Commissions communales : Voirie ; Urbanisme ; Sentiers ; ONF ; Eau et Assainissement ; Energie.
Caroline Brignol	2ème adjointe Déléguée titulaire : Syndicat d'Energie (SDE) ; Déléguée suppléante au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable Plateau d'Albion (SMAEP). Référente sécurité routière. Commissions communales : Ecole ; Transport scolaire ; Bâtiments communaux.
Frank Van de Velde	3ème Adjoint Délégué titulaire : Syndicat d'Energie (SDE). Commissions communales : Energie ; Finances ; Bâtiments communaux.

Conseillères et Conseillers

Arnaud Cabris	Délégué titulaire : Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale (CASIC) ; Correspondant Défense. Membre du Bureau d'Actions Sociales de la Commune.
Paul Debeaux	Délégué titulaire : Syndicat Intercommunal Fourrière de Vallongue. Commissions communales : Sentiers ; Salle polyvalente
Brigitte Hue-Mathieu	Commissions communales : Urbanisme ; Voirie ; Bâtiments communaux ; Culture ; Finances ; Gazette; Energie.
Charles le Tirilly.	Délégué suppléant : Syndicat d'Energie (SDE) ; Délégué titulaire au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable Plateau d'Albion (SMAEP). Commissions communales : Eau et assainissement ; Finances ; Energie.
Marie-Christine Murcia	Membre du Bureau d'Actions Sociales de la Commune.
Josiane Pianetti	Commissions communales : Gazette ; Bâtiments communaux.
Clémentine Pinard	Déléguée titulaire : Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale (CASIC) ; Déléguée suppléante : Syndicat Intercommunal Fourrière de Vallongue. Membre du Bureau d'Actions Sociales de la Commune. Commissions communales : Culture ; Urbanisme

Commissions extra-communales existantes

Sentiers	Martine Seyre
Energies	André Bizot, Jean-Yves Susicillon et Jean-Charles Usséglio font partie de l'ancienne commission et souhaitent rester. Il reste donc 3 places. Si vous êtes intéressé.e.s vous pouvez joindre : Frank Van de Velde au 06 89 14 83 18 ou frankvdevelde@hotmail.com

D'autres commissions extra-communales sont à l'étude.
Une information sera faite pour que les personnes intéressées puissent s'inscrire.

**RÉUNION
PUBLIQUE**

Organisée par les [Centrales villageoises](#)
Jeudi 2 juillet à 18h30
Salle des fêtes Manu Burrolet de Lardiers
Nous vous attendons nombreuses et nombreux



Centrales
Villageoises
**LURE
ALBION**

Transport à la demande

Mis en place par la com-com de Forcalquier c'est un service de mobilité solidaire et de proximité doté d'un véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite.
Il est à la disposition de **tous** les habitants de la Com-com de + 65 ans et aux personnes majeures en situation de handicap.

Fonctionnement le lundi de 8h à 13h30. Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h, sauf jours fériés.

Renseignements et inscription au 04 92 93 36 18 ou www.forcalquier-lure.com
Tarif : 2€/ trajet / personne quelle que soit la distance. [Brochure d information](#)

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour vous aider dans vos démarches.

Démocratie Municipale

Lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, nous nous sommes engagés pour une évolution vers plus de transparence, plus de concertation, plus de démocratie au sein du Conseil Municipal de Lardiers.

Nous profitons donc de cette « Gazette » de printemps pour essayer de faire vivre au sein de notre village un peu de « démocratie participative ».

Pour cela un cahier de propositions est d'ores et déjà à votre disposition en Mairie aux heures d'ouverture habituelles où vous pouvez inscrire vos remarques, vos suggestions, vos idées, vos projets pour l'intérêt général du village.

Cette demande vise à vous donner la parole.

Nous espérons que vous serez nombreux(ses) à participer.

Saisissez cette opportunité de vous exprimer librement sur le devenir de notre village.

Bonne réflexion, bonne rédaction à toutes et tous !

Charles LE TIRILLY

Des « cafés-citoyens » vont également être mis en place, comme nous nous sommes engagés à le faire dans la profession de foi.

Cela permettra des discussions, des échanges constructifs sur tous les sujets que vous aurez envie d'aborder.

Vous serez bientôt informés des modalités.

Brigitte



Récupération d'eau de pluie Ce que dit la loi en 2026

Face aux sécheresses répétées et à la hausse des coûts de l'eau, de nombreux foyers envisagent d'installer un système de récupération d'eau de pluie. Cette pratique est légale, économique et écologique, à condition de respecter quelques règles simples.

Usages autorisés (réglementation en vigueur : décret n°2008-652 et 2025-239) :

- Arrosage des jardins et potagers,
- Nettoyage des extérieurs (terrasses, véhicules),
- Alimentation des toilettes ou du lave-linge (sous conditions : réseau séparé et système de traitement conforme).

Interdictions :

- Consommation humaine : L'eau de pluie récupérée ne peut pas être utilisée pour la boisson, la cuisine ou l'hygiène corporelle.

Obligations :

- Séparation stricte entre les réseaux d'eau potable et d'eau de pluie,
- Signalisation claire ("Eau non potable") sur les points de puisage,
- Déclaration en mairie si l'eau est utilisée pour les toilettes ou le lave-linge.

Pas d'amende automatique : Contrairement à certaines rumeurs, aucune sanction de 135 € n'existe pour les particuliers. Des amendes peuvent cependant s'appliquer en cas de non-respect d'un arrêté de sécheresse local ou de raccordement illégal au réseau public.

Frank

Agenda divertissements et culture à Lardiers et alentour

COMMANDERIE



Philippe et Hervé ouvriront leur lieu à partir du 16 juin tous les jours de 16h à 19 h sauf les lundis.

Vous pourrez y admirer des œuvres, écouter des concerts, découvrir l'histoire de La Commanderie.

Expositions.

Exposition de peinture de **Valérie Buffetaud**
du 16 juin au 4 juillet
Vernissage le 21 juin à 11 heures

Exposition de peinture de l'**Association Accueil et solidarité des Artistes Ukrainiens** et locaux pour soutenir l'Ukraine
du 16 juin au 28 juin
Vernissage le 21 juin à 11 heures

Exposition de photographies de **Claude Colomer** « Envoyez les couleurs »
Du 7 juillet au 1^{er} août
Vernissage le 12 juillet à 11 heures

Exposition d'arts plastiques de l'**artiste PYL** et des peintures de **Richard Roba**
du 7 juillet au 8 Août
Vernissage le 12 juillet à 11 heures

Exposition de sculptures et photographies de **Frédérique Maillard et Jean-Michel Fontaine** : corps perdus, corps sauvés, corps sublimés
du 4 août au 30 août
Vernissage le 16 août à 11 heures

Exposition de peinture de l'artiste **Reine Diallo**
du 4 au 30 août
Vernissage le 16 août à 11 heures

Concerts et spectacles en soirée.

Le 11 juillet à 20 heures
Manigances vocales - 7 voix et un piano

Le 18 juillet à 20 h
Chants poétiques Tango

Le 22 juillet à 20h30
Lecture théâtrale et musicale sur la vie de Giacometti

Le 24 juillet à 20 h
Concert solo et participatif
A chacun son Don Quichotte

Le 29 juillet à 20 heures
Concert les Z' Archivores
Quintettes et percussions

Le 1^{er} Août à 20 heures
Concert Vivre, Chanter et Résister

Le 8 août à 20h
Compagnie théâtrale « Rires et Sourires »
Avec Pierre-Alain Wehr et Dominique Zamparini
Instants Reggiani

Le 12 Août à 20 heures
Lecture musicale et dansée
L'homme et l'olivier

Le 15 Août à 20 heures
Concert groupe vocal « clé de neuf »
8 voix-une guitare

Le 25 Août à 20 heures
Concert il était une voix
Chant, viole de gambe,
flutes obliques Kaval et flutes à bec

Tous les concerts sont en participation libre, au chapeau, pour les Artistes.

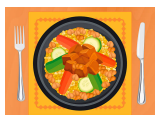
Comité des fêtes

10 juillet à 20h30
Concert avec « Traffic R Lines »
à la salle Manu Burrolet



25 et 26 juillet FÊTE DE LA SAINTE-ANNE

Procession de la chapelle Saint-Claude à l'église Sainte-Anne à 10h.



Samedi soir, Couscous à la salle Manu Burollet (apportez les couverts)

en musique avec le groupe « GRO »



Concours de boules et animations tout le WE.



4 août à 18h30
Concert du Duo « YSTAVA » à l'église

Les informations détaillées des manifestations seront déposées dans vos boîtes aux lettres

Pour tout renseignement : 07 83 11 41 40 / cdflardiers@gmail.com

Bibliothèque



Nous rappelons qu'elle est ouverte tous les samedi de 10h à 12h.

Ce lieu n'est pas seulement pour commander ou récupérer des livres,
c'est aussi pour partager nos lectures et des moments de convivialité entre jeunes et adultes.

Connaissez-vous le [site de la Médiathèque](#) ?
C'est une plateformes aux multiples informations.

Vous pouvez faire vos choix de livres, de CD, de DVD...mais vous pouvez également regarder des films et,
via l'onglet « [Ressources numériques](#) », avoir accès à de nombreux médias, des actualités variées...

Il suffit de se connecter avec son N° d'adhérent
mais un accès sans adhésion, plus restreint, est possible.

Actions prévention seniors 2026

Dans le cadre des actions financées au titre de la CNSA, la Mutualité Française Sud a mis en place différentes actions de prévention gratuites à l'attention des seniors (60 ans et plus).

A cet effet, deux actions ont été retenues pour Lardiers :

- Un atelier « **Entraîner sa mémoire** » pour renforcer les mécanismes de mémorisation.

Durée : 9 séances hebdomadaires de 2 heures. Nombre de participant.e.s : 10 à 15 personnes.

Cet atelier est d'ores et déjà programmé le jeudi de 10 h à 12 h à compter du 10 septembre et jusqu'au 5 novembre 2026.

- Une formation « **PSC1 Premiers Secours Citoyen niv.1** » pour sensibiliser aux gestes d'urgence.

Cette formation, reconnue par l'Etat et à mettre en place si le nombre de participant.e.s est suffisant (10 personnes), sera dispensée par les pompiers et se déroulera à la caserne de St Etienne les Orgues le **19 novembre 2026** (repas pris en commun).

Informations et Inscriptions auprès de Josiane - 04 86 56 66 40 / 07 71 14 67 58

Chez nos voisins Quelques idées de sorties



La Carline, à Forcalquier, vous propose un nombre important de livres et vous accueille pour des présentations et rencontres avec les écrivain.e.s, le jeudi à 19h.

Voir toutes les informations sur le site de [La Carline](https://www.lacarline.com)



Outre le plaisir de déambuler entre les rayons de la plus grande librairie indépendante en milieu rural vous pourrez également assister à des présentations d'auteurices et de livres. Cela se passe généralement le samedi matin à 11h.

C'est totalement gratuit et si vous avez envie de continuer ce moment convivial vous pouvez apporter un plat à partager. Les boissons sont offertes par la librairie. Des expositions (Photographies, peintures, sculptures... sont accueillies, en visite libre, dans la salle réservée à cet effet. Pour toute information vous pouvez aller directement sur le site : [Le Bleuët](https://www.lebleuet.com)



Le cinéma d'art et d'essais du Bourguet vous présente tout au long de l'année des films de qualité et des rencontres très intéressantes avec :

« Les rendez-vous du Bourguet »

Le programme est disponible en version papier mais également en allant consulter le site [Programme cinéma le Bourguet Forcalquier](https://www.programme-cinema-le-bourguet-forcalquier.com)

Le cinéma a besoin de nous pour continuer d'exister.

Soutenons-le en allant passer quelques soirées devant la toile en famille, entre ami.e.s, ou seul.e.s, juste pour le plaisir !



De nombreuses manifestations (concerts, expositions...) sont organisées par l'**Association Banon Culture**. Les expositions et vernissages sont en entrée libre et les concerts payants à prix raisonnables.

Pour toute information vous pouvez aller sur le site de [Banon Culture](https://www.banonculture.com)

De nombreuses activités sont organisées sur le territoire de la com-com de Forcalquier dont beaucoup sont gratuites. N'hésitez pas à vous procurer le Petit Colporteur papier ou à aller sur le site :

[Petit colporteur](#)



HAUTE - PROVENCE
PAYS DE BANON
SERVICES TOURISME

L'Office de Tourisme Intercommunal de Banon (OTI) édite également un dépliant riches en manifestations.

N'hésitez pas à aller sur le site pour avoir les infos ou à vous déplacer à

[l'office du Tourisme.](#)

Le saviez-vous ?

En ce temps-là (à la fin du 2ème siècle avant JC) l'Europe du Nord subit une vague de froid, entraînant un cruel manque de nourriture dans le Jutland (province de l'actuel Danemark). Les Teutons et les Cimbres qui passaient leur temps à guerroyer, se mettent en route vers le sud. Ensemble, pour survivre.

Plutarque (44-125 après JC) décrira la migration de ces barbares Germains depuis **le Jutland jusqu'en Provence où leur épopée prendra fin.**

Il fallait 5 jours pleins pour assister au défilé continu de fantassins armés, accompagnés de charrettes hippotractées dans lesquelles se trouvaient femmes et enfants, confortablement vautés sur des coussins germains ! (300 000 migrants).

Marchons, marchons...

Ils se font repousser par les Ambrons et les Suèves (tribus Belges du **Rhin et de l'Elbe**)...Puis ce sont les Boiens qui leur barrent la route, les contraignant à rejoindre **le Danube** où le peuple des Scordisques (habitants des plaines hongroises) les chassent également, refusant tout dialogue...

Marchons, marchons...

En 115 av. JC, les voilà en territoire Taurisque protégé par l'empire Romain. Rome envoie illico une armée commandée par Papirus Carbo. Les Teutons et les Cimbres se proposent alors de débarrasser le plancher sans contrepartie aucune, mais le représentant du Sénat romain refuse et livre bataille à Noreia où les Romains sont lamentablement vaincus.

Lors des étapes suivantes des peuplades grossiront les rangs des barbares...

Marchons, marchons...

En 108 av. JC, traversée du **Rhin** à Mannheim. Le Consul romain Sylvanus prononce sa phrase désormais célèbre: "si j'aurais su, je leur aurais foutu dans les brogues une ligne Maginot, à ces Teutons ».

En 105 av. JC, les migrants se trouvent nez-à-nez avec lui, à Arausio (près d'Orange) Mais, comme Papirus Carbo, il se prend la raclée...La 2ème , ça commence à grogner vilain chez les Ritals !

Dès lors, les Germains vont piller toutes les terres rencontrées. Ils traversent ainsi la Bavière et s'engagent chez les Helvètes. Ceux-ci, tenant par dessus tout à leur tranquillité, leur octroient un droit de passage en 110 av. JC

Les Germains, alors convaincus de leur supériorité guerrière, se scindent en deux groupes. Les Cimbres iront se promener chez les Ibères, Les Teutons préfèrent aller titiller les Romains jusqu'à la Ville Éternelle. Même pas peur !!!

Les Cimbres et les Tigurins, en route pour Toulouse , se heurtent de nouveau à une légion Romaine commandée par le Consul Cassius Longinus...À Agen, troisième déculottée infligée à l'Empire Romain.

À Rome, plan d'urgence : Dès l'année 104 av.JC une nouvelle Légion est équipée, formée et commandée par le Consul Caius Marius neveu de Jules César. Il a un plan : ne plus se battre en plaine, à découvert.

Après des escarmouches réussies au bord de l'Arc, en pays d'Aix, il provoque Les Germains dans un défilé étroit, au pied de **La Sainte Victoire.**

C'est là, qu'en 102 av. JC, dans les gorges encaissées entre Rians et Trets l'armée Teutonne est presque entièrement décimée. Le roi des Teutons Teutobod est capturé. Marius l'emmène en Italie sur un bateau, où, enchaîné, il entendra chanter les centurions Romains : "Il est Teuton, petit navire... »

Les Salyens, ces Gaulois de la région, ne seront pas assez nombreux pour débarrasser efficacement le champ de bataille des milliers de cadavres et c'est pourquoi la commune située au pied des gorges sinueuses s'appelle aujourd'hui **Pourrières** (champs pourris) !

Paul DEBEAUX

Petit retour en arrière...pour ne pas oublier !

C'était il y a 90 ans ! Les Congés Payés ...

1936...

Le front populaire de Léon Blum lance les négociations entre les syndicats et le patronat pour essayer de régler la crise sociale.

Il en ressort les « Accords de Matignon » qui donnent une augmentation des salaires, la liberté syndicale et la normalisation des conventions collectives.

Tout de suite après, la loi sur **les Congés Payés** est votée.

De toutes les réformes du Front Populaire c'est celle qui rencontre le plus de **succès**.

Le droit aux loisirs, réservé jusqu'alors à une élite, devient un droit pour tous.

Les travailleurs partent par millions sur la route des vacances ... la mer, la montagne ou simplement du temps libre partagé... à pied, à vélo ou en train grâce au billet populaire de congé, « Le billet Lagrange ».

Un ministère des loisirs et des sports est créé, à sa tête Léo Lagrange, qui développe le réseau des auberges de jeunesse et donne ainsi une véritable culture populaire.

Les congés payés, une révolution pour les travailleurs qui reste aujourd'hui un repère essentiel : le droit au repos n'est pas un luxe c'est une conquête civilisationnelle qu'il nous appartient de préserver et d'adapter aux défis contemporains.



Un couple d'ouvriers en tandem, Marie et Léon Bardou, en 36 - DR



Délivrance des billets populaires de congé annuel
René Dazy/Rue des Archives



Départ d'un train lors des premiers congés payés
René Dazy/Rue des Archives

Charles Le Tirilly

État civil



Décès.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Simone SASSO, née OLIVE, survenu à l'âge de 80 ans, le 20 février dernier.

Les obsèques ont eu lieu à Marseille le 28 février et un bel hommage lui a été rendu en l'Eglise Sainte-Anne de Lardiers, le 23 avril, en présence de ses proches et ami.e.s.

Nous souhaitons bien du courage à son mari, Jean, ainsi qu'à toute sa famille.

Lardiers a toujours été un village apprécié depuis l'installation de la famille OLIVE il y a plus de 75 ans. Tout a commencé lorsque parents et jeunes enfants venaient passer leurs vacances avec leur caravane qu'ils installaient sur l'aire de Monsieur THURIN à l'entrée du village.

Puis en 1957 ils ont acquis la maison, en partie en ruine, inhabitée depuis plus de 50 ans. Progressivement cet « espace » est devenu habitable par les travaux engagés et l'évacuation des ruines situées à l'emplacement actuel du jardin côté Bas-quartiers.

L'attachement à Lardiers s'est ancré progressivement et les générations qui suivent continuent de l'apprécier.

**Lardiers aura toujours été pour Simone
la maison des vacances,
la maison des fêtes,
sa maison de retraite.**

La Famille

Rédaction Brigitte et Josiane
Impression : Mairie de Lardiers.

Ne pas jeter sur la voie publique